

seigneuries, ainsi que tout ce qu'il possédait à Mornant, à Saint-Romain-en-Jarez, dans les sénéchaussées de Beaucaire et de Lyon, dans le Vivarais et le bailliage de Mâcon. Le dauphin confirma cette donation en 1410, et le roi au mois d'avril de l'année 1411.

Suivant les *Noms féodaux*, cette donation aurait été faite à Isabeau d'Harcourt, en considération des services importants rendus par le comte d'Harcourt, son père, à Humbert de Thoire-Villars. Mais ce motif indiqué dans l'acte n'est qu'apparent. Riverie et les autres terres qui appartenaient à Humbert, du chef de sa première femme, Alix de Roussillon, paraissent avoir été cédés à Isabelle, non point à titre purement gratuit, mais pour la remplir de ses reprises matrimoniales. Quant à Roussillon et à Annonay, ils lui avaient été donnés en douaire au moment de son mariage (1).

Après avoir reçu ces libéralités, Isabeau ne tarda pas à prendre possession de ces diverses seigneuries, où, du vivant de son époux elle se conduisit en maîtresse et souveraine. C'est ainsi qu'elle fut admise, le 17 septembre 1401, à rendre hommage à l'Eglise de Lyon, pour les terres de Riverie, de Châteauneuf et de Dargoire, dans la même forme que messire Humbert, seigneur de Thoire-Villars, l'avait fait auparavant pour les mêmes villages et châteaux. C'est ainsi pareillement que, le 27 mai 1402, elle rend hommage au duc Louis II, comte de Forez, pour son château de l'Aubépin, hommage qu'elle renouvela, le 11 novembre 1413, à la duchesse Anne (2). Deux ans plus tard (1415), nous voyons

(1) Noms féodaux. V^o Villars. — Guichenon. *Histoire de la Bresse*. — La Teyssonnière. *Recherches historiques sur le département de l'Ain*, t. III, p. 173 et suiv. — Inventaire des titres du Chapitre de Saint-Jean. *Esther*, n^o 136. — Guigue. *Notes historiques sur l'arrondissement de Trévoux*.

(2) Notes communiquées par M. de Chantelauze et extraites de son *Histoire des ducs de Bourbon*, t. II, p. 89 et 112.